



## Règlement spécifique Championnat de France de Voile « Classiques » Tour Longboard 2009

### 1. TEXTES

Le CF « Classiques » Tour Longboard est régi par le Règlement des Championnats de France de Voile « Classiques » Tour et le présent règlement. Aucune modification ne pourra être apportée sans l'accord formel préalable de la **FFVoile**.

Le Règlement des Championnats de France de Voile « Classiques » Tour est joint au présent.

### 2. CALENDRIER

Conformément au Règlement, le Championnat de France de Voile « Classiques » Tour Longboard, comporte 3 étapes.

#### Étapes 2009

Nom des étapes	Dates	Club	Lieu	Coef.
Étape 1 Lorient	8-10 mai 09	Tire Veille	Lorient	Coef.1
Étape 2 Dunkerque	30 mai – 1 <sup>er</sup> juin 09	OGS Voile	Dunkerque	Coef.1
Étape 3 Brest	31 oct – 3 nov 09	Croco de l'Elorn	Brest	Coef.1

### 3. ATTRIBUTION DU TITRE

Seront déclarés : (article VII.3 – nombre minimum de coureurs classés)

CHAMPIONNE DE FRANCE DE VOILE RACEBOARD FEMININ

CHAMPION DE FRANCE DE VOILE RACEBOARD MASCULIN

CHAMPIONNE DE FRANCE DE VOILE FORMULA WINDSURFING FEMININ

CHAMPION DE FRANCE DE VOILE FORMULA WINDSURFING MASCULIN

Le coureur qui aura obtenu le plus petit nombre de points au classement réalisé selon les articles VI et VII du Règlement du Championnat de France de Voile « Classiques » Tour et prenant en compte les coefficients définis pour chaque étape à l'article 2 de ce règlement.

Partenaire Média FFVoile



03/02/2009



L'article VI 1.c sera appliqué (3 étapes prises en compte sur les trois inscrites au Championnat de France de Voile « Classiques » Tour).



#### 4. DOTATION EN PRIX

Les 3 premier(e)s coureurs de chaque série se verront respectivement remettre une médaille d'or, d'argent et de bronze.

La proclamation des résultats et la remise des médailles se feront au siège de la FFVoile au moment du salon nautique.

Règlement adopté en BE/CA le

---

Partenaire Média FFVoile



03/02/2009